



Informations communales - Lettre N° 59

[Voir la version en ligne dans votre navigateur](#)

Bonjour {PRENOM} {NOM} ,
Voici les actualités du jour

Actualités

• **Marché**

Le marché aura lieu jeudi prochain aux heures habituelles. Il est important que les gestes barrières continus d'être respectés. Un maraîcher a promis d'être des nôtres. Il est le bienvenu avec ses produits de saison (cultivés en partie sur Guernes). Un poissonnier serait susceptible de nous rejoindre également. A suivre.

Il est possible que les gendarmes viennent, ce même jour, me demander de fermer notre marché. Vous connaissez ma réponse à ce sujet. Tant que les autorités préfectorales n'auront pas donné suite à ma demande de dérogation, proposée par les services du préfet, alors que ce dernier savait, à priori, que cela serait refusé, je maintiendrai ma position. Le marché reste ouvert. Le mépris à ce niveau n'est pas acceptable. Est-il préférable d'aller dans les grandes surfaces, où le taux de contamination est relativement élevé, où se rendre sur le marché en observant les gestes barrières et ne rien craindre de particulier dans ce domaine ? Il s'agit d'un marché alimentaire qui bénéficie d'un espace permettant de ne pas prendre de risques inutiles (bousculades etc...). Tout se déroule parfaitement et j'en profite d'ailleurs pour remercier tous les habitants qui, à l'unanimité, respectent à la lettre les consignes sanitaires sur ce lieu d'approvisionnement de première nécessité. Ne pas oublier également notre supérette qui peut répondre à vos besoins le reste de la semaine.

• **Covid-19**

Je me suis rendu à Mantes-la-Jolie vendredi dernier afin de prendre en compte quelques 200 masques chirurgicaux attribués par la région Île de France. Ils sont à la disposition des personnes les plus vulnérables (nos aînés, les personnes présentant des troubles de la santé ou celles qui empruntent les transports en commun pour se rendre à leur travail...). La distribution a commencé ce lundi 6 avril.

Pour rappel, des attestations dérogatoires sont également disponibles en mairie (entre 11h00 et 12h00 tous les jours de la semaine, sauf le week-end). N'hésitez pas à appeler et, en dehors de ces horaires, à laisser un message sur le répondeur pour les demander (01 34 77 51 07). Elles pourront également être distribuées dans vos boîtes à lettres ainsi que les masques dans une enveloppe (à la demande).

• **Collecte des encombrants**

La communauté urbaine a confirmé, il y a une quinzaine de jours, que la collecte se ferait normalement le 15 avril. Sauf information contraire de dernière minute (à l'instar des décisions de notre gouvernement), vous pourrez déposer vos encombrants devant votre porte comme à l'accoutumée.

283 abonnés à ce jour

Excellente continuation à vous et à très bientôt pour la suite de l'actualité.

Votre Maire : Pascal Brusseau

Vous pouvez vous désinscrire si vous le souhaitez en cliquant le lien ci-dessous

[Se désinscrire](#)

Envoyé par

 sendinblue